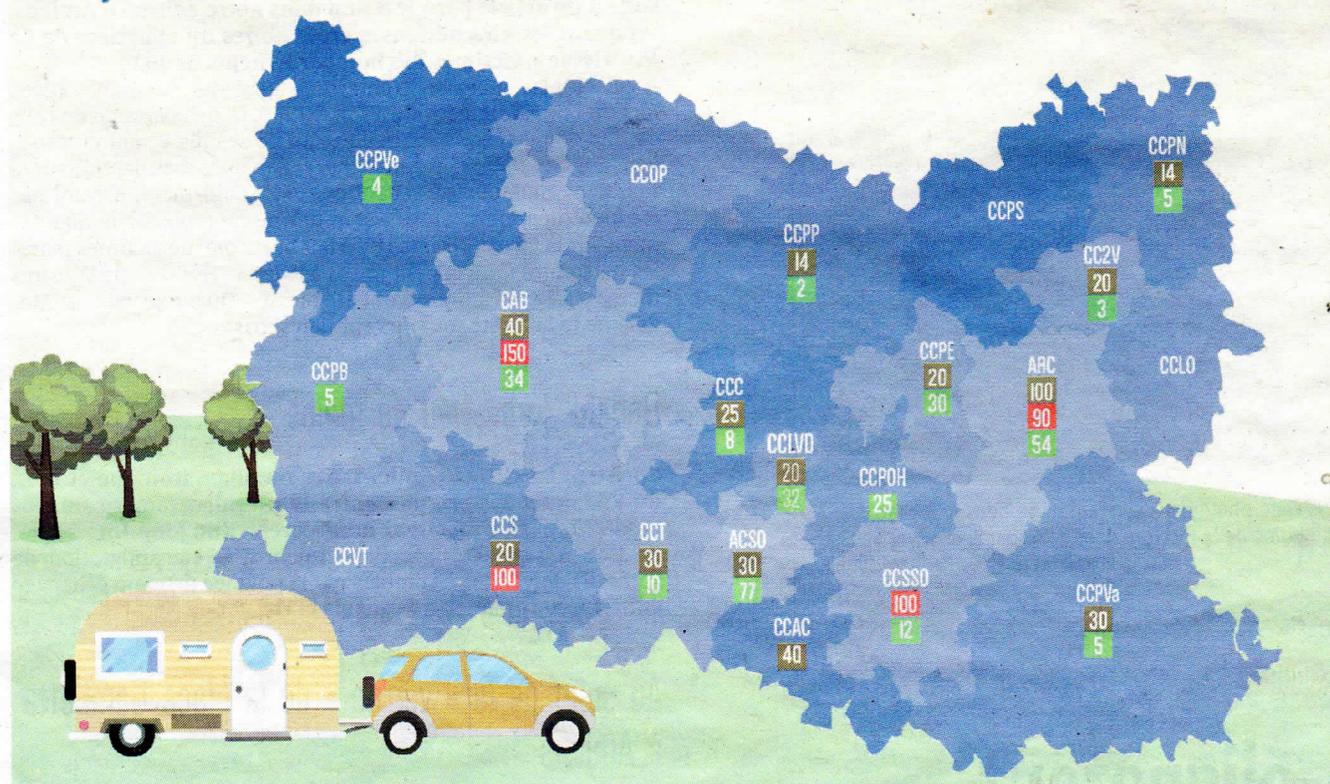


SOCIÉTÉ

NOMADES, UNE NOUVELLE ÈRE

L'Oise a pris du retard pour se mettre aux normes dans l'accueil des nomades. Voici le projet de révision du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

Projet de schéma d'accueil des gens du voyage



ACSO	Agglomération Creil Sud Oise
ARC	Agglomération de la région de Compiègne
CAB	Communauté d'agglomération du Beauvaisis
CCAC	Communauté de communes de l'Aire cantilienne
CCC	Communauté de communes du Clermontois
CC2V	Communauté de communes des Deux Vallées
CCLO	Communauté de communes des Lisières de l'Oise
CCLVD	Communauté de communes du Liancourtois Vallée Dorée
CCOP	Communauté de communes de l'Oise picarde
CCPB	Communauté de communes du Pays de Bray
CCPE	Communauté de communes de la Plaine d'Estrées
CCPN	Communauté de communes du Pays Noyonnais
CCPOH	Communauté de communes des Pays de l'Oise et d'Halatte
CCPP	Communauté de communes du Plateau picard
CCPS	Communauté de communes du Pays des Sources
CCT	Communauté de communes de la Thelloise
CCPVa	Communauté de communes du Pays du Valois
CCPVe	Communauté de communes de la Picardie verte
CCS	Communauté de communes des Sablons
CCSSO	Communauté de communes Senlis Sud Oise
CCVT	Communauté de communes du Vexin Thelle

Nombre de places par EPCI en :

- AA Aire d'Accueil
- AGP Aire de Grand Passage
- TFL Terrain Familial Locatif

bôdi

LES FAITS

• **2003** : C'est la date à laquelle remonte le dernier schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de l'Oise, toujours en vigueur. La préfecture de l'Oise et le Département co-financent un diagnostic afin de le réviser.

• **14 juin 2018** : Après concertation, un premier projet a été présenté aux présidents des 21 intercommunalités de l'Oise. Il prévoit 306 places en terrains familiaux locatifs ; 440 places en aire de grand passage et 403 places en aire d'accueil.

• **De juin à octobre 2018** : Le projet sera débattu entre les élus et modifié au besoin, avant un retour en préfecture et une validation prévue avant la fin de l'année.

CLERMONT RENTRE DANS LE RANG

Mauvaise élève en 2003, la Communauté de communes du Clermontois se montre aujourd'hui volontaire. À Clermont, l'aire d'accueil des gens du voyage sera livrée avant la fin de l'année. Les travaux de l'aire devraient débuter à la rentrée. Située près de la salle des fêtes André-Pommery, elle se composera de 13 emplacements ; chacun d'eux pouvant accueillir deux caravanes et un véhicule. Soit 26 places. La gestion des lieux sera, selon toute probabilité, déléguée à une entreprise extérieure et la durée d'accueil reste encore à définir. Le coût de l'opération a été estimé à 1,747 million d'euros TTC. Il s'ajoutera aux 194 500 euros déjà déboursés par la communauté de communes pour l'acquisition des terrains et aux 420 000 euros pour aménager l'accès.

Le nouveau schéma enterre en re-

vanche définitivement le projet d'aire de grand passage à Breuil-le-Sec (200 places) et celui d'aire d'accueil à Mouy (25 places), au profit de huit terrains familiaux locatifs.

2 L'AIRE DE GRAND PASSAGE À SENLIS ET DANS SA RÉGION

En 2003, le schéma prévoyait une aire de grand passage de plus de 200 places. La capacité a été réduite de moitié dans la nouvelle version. Reste à trouver un terrain. « Senlis aurait dû faire le nécessaire depuis de longues années déjà, déplore Philippe Charrier, président de la communauté de communes Senlis Sud Oise. Tout le monde se repasse la patate chaude. À cause de ce retard, nous n'allons plus pouvoir bénéficier des aides financières de l'État. »

À deux ans des élections municipales, les villes candidates ne se bousculent guère au portillon :

« On va en discuter ensemble. »

3 DE NOUVELLES OBLIGATIONS POUR LA PLAINE D'ESTRÉES-SAINT-DENIS

Une aire d'accueil de 20 places et des terrains familiaux locatifs. Une première pour l'intercommunalité de la plaine d'Estrées-Saint-Denis. En raison d'aires d'accueil vite saturées dans l'Agglomération de Compiègne – jusqu'à 300 caravanes circulent aux beaux jours dans la région – les nomades investissent des terrains en périphérie, provoquant des situations explosives, comme le maire de Grandfresnoy qui s'est couché au sol pour empêcher – en vain – l'installation. Cette semaine, les caravanes étaient à Remy, sur les terres de la nouvelle présidente de l'intercommunalité, Sophie Mercier. « De toute façon, on n'a plus le choix. Le préfet va nous l'imposer. On a déjà dépensé beaucoup d'argent chacun dans notre coin, pour se pro-

téger. Reste à savoir ensuite si les gens du voyage se plieront aux aires réalisées. »

4 DES TERRAINS FAMILIAUX, UNE NOUVEAUTÉ DANS LE COMPIÉGNOIS

Les habitudes des nomades, de plus en plus sédentaires, évoluent, les lieux d'accueil aussi. Un nouveau type d'accueil est préconisé, en plus des aires existantes : le terrain familial locatif. L'Agglomération de la région de Compiègne (ARC) devra prévoir 54 places de ce type. Une première tentative avortée avait eu lieu en 2013, au Meux, électrifant le voisinage.

« On va déjà attendre que les intercommunalités, autour de l'ARC, respectent leurs obligations en matière d'accueil des gens du voyage, estime Bernard Hellal, élu à l'Agglo. Ces terrains locatifs n'auront peut-être plus raison d'être, on ne va pas mettre la charrue avant les bœufs. » ■ FANNY DOLLE et SYLVIE MOLINES